



1970 WEZEMBEEK-OPPEM

Commune de WEZEMBEEK-OPPEM

AVIS ENQUETE PUBLIQUE SUR UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

L'administration communale, ayant comme adresse rue Louis Marcelis 134, 1970 Wezembeek-Oppem, a introduit une demande de permis d'environnement pour l'exécution de démarches urbanistiques et l'exploitation d'une installation ou activité classée.

Il s'agit de **la construction et de l'installation des locaux pour l'hébergement temporaire de l'école primaire communale néerlandophone et l'administration communale.**

La demande a trait à un terrain situé

avenue du Lamier Blanc 1, avenue du Lamier Blanc 3, avenue ter Meeren 1-3 et

Champ des Etoiles 28 dans la commune et cadastré division 1 section B n° 477 P, 477 K, 477 N, 474 K 2 en 474 H 3.

L'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande est le collège des bourgmestre et échevins.

La demande peut être consultée à l'administration Environnement de la commune, du **5 mars jusqu'au 3 avril 2018.**

Pendant cette période, les avis, observations et objections relatives à la demande peuvent être introduites auprès du collège des bourgmestre et échevins:

- de manière analogique par écrit à l'adresse suivante: rue Louis Marcelis 134, 1970 Wezembeek-Oppem,
- de manière digitale par le « Omgevingsloket » (www.omgevingsloket.be).


Faite à Wezembeek-Oppem, le 2 mars 2018

Le secrétaire communal,


Marc VAN DEUREN



Pour le bourgmestre,
échevine de l'Urbanisme


Dominique MATTHYS-REYNIERS